



**ACADÉMIE  
DE TOULOUSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des services départementaux  
de l'éducation nationale  
de l'Aveyron

Division des personnels et des moyens du 1<sup>er</sup> degré

DIPEM 2

Affaire suivie par :

Frédéric GALVE

Stéphanie FONVIEILLE

Tél : 05 67 76 53 69

05 67 76 53 72

Mél : ia12-dipem1d-2@ac-toulouse.fr

279 Rue Pierre Carrère

12000 RODEZ

Rodez, le 6 septembre 2023

L'inspectrice d'académie, directrice académique  
des services de l'Education nationale de l'Aveyron

à

Mesdames les enseignantes et messieurs les  
enseignants spécialisés du premier degré

S/c de mesdames les inspectrices de l'Education  
Nationale

**Objet :** mise à disposition de la Nouvelle-Calédonie des personnels enseignants spécialisés du premier degré –  
rentrée de février 2024

**Référence :** note de service du 25/07/2023 – BOEN n°32 du 31/08/2023

**La présente note s'adresse aux seuls enseignants spécialisés titulaires du CAPPEI ou de certifications  
antérieures réputées équivalentes (CAAPSAIS / CAPA-SH options A,B,C,D,E,F et G).**

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la note de service du 25/07/2023, parue au BO cité en référence, et  
relative aux modalités de dépôt et de traitement des candidatures des enseignants spécialisés du premier degré  
à une mise à disposition de la Nouvelle Calédonie pour la rentrée de février 2024.

Le dossier de candidature est téléchargeable à l'adresse suivante :

[www.education.gouv.fr/SIAT](http://www.education.gouv.fr/SIAT)

Le dossier complet, signé et accompagné des pièces justificatives, devra être remis **pour le 10 septembre 2023**,  
au supérieur hiérarchique direct (IEN de circonscription), qui le transmettra, avec avis motivé, à la DIPEM 2 pour  
le 20 septembre 2023.

Je vous remercie de vous conformer à ces instructions.

Pour l'Inspectrice d'académie,  
et par délégation,  
le secrétaire général

  
Manuel Poujols